VOIR AUTREMENT L'IMMIGRATION

Fo Niemi, directeur général, Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR). Diplômé en travail social de l'Université McGill, il a oeuvré auprès de plusieurs organismes publics et privés au Canada qui s'occupent des droits de la personne, de la justice, de la radiodiffusion et de la sécurité publique.

1. QUEL EST LE REGARD GLOBAL QUE VOUS PORTEZ AU SUJET DE L'IMMIGRATION ?

C'est un phénomène essentiel et incontournable de notre économie mondiale. Le libre-échange ainsi que les technologies de transport et de communication permettent à un plus grand nombre de personnes de voyager, d'émigrer et de se relocaliser, toujours dans l'optique de trouver de meilleures conditions de vie personnelle, familiale et professionnelle. Avec la redéfinition des frontières géopolitiques, la réduction des barrières protectionnistes de la citoyenneté juridique, et l'émergence de nouveaux espaces économiques et technologiques transcontinentaux, le mouvement migratoire va s'accentuer et par conséquent, nous devons transformer nos conceptions de l'immigration. À titre d'exemple, nous favorisons de plus en plus des mesures pour garder les étudiants internationaux et pour les encourager soit à devenir citoyens au sein de notre économie du savoir, soit de maintenir le contact en vue de promouvoir des liens d'échange bilatéral ultérieurement.

2. SELON VOUS, QUELLES SONT LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS QUE RENCONTRENT LES IMMIGRANTS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET POURQUOI ?

La reconnaissance des acquis à l'étranger, le racisme et l'exclusion sont trois obstacles qui nuisent le plus aux immigrants. L'incohérence et le manque de coordination de divers politiques, programmes et services de nos institutions ainsi que la vision relativement démodée de l'immigration, perpétuent des barrières systémiques à leur pleine intégration. Il faut tenir compte, également, de la diversité des origines sociales, économiques et culturelles de différentes catégories d'immigrants qui vivent ces difficultés différemment. Règle générale, ceux issus des pays occidentaux qui sont de peau blanche s'intègrent plus facilement que ceux issus des pays du Sud car ils vivent moins de résistance et de chocs culturels au sein de la nouvelle société. Les femmes immigrantes, notamment celles d'un certain âge et possédant de lourdes obligations familiales, vivent de multiples obstacles au sein du marché du travail et de notre système d'éducation qui doivent être mieux cernés. Bref, des difficultés distinctes qui exigent des solutions adaptées.

3. QUELLES SONT LES PISTES DE SOLUTION MISES DE L'AVANT POUR CONTRER CES DIFFICULTÉS ?

Nous pouvons créer et mettre en oeuvre toute sorte de programmes et y investir toute sorte de ressources, mais ce qui s'avère essentiel est une autre façon de voir l'immigration, les immigrants et leur place au sein de notre collectivité. Il faut reconnaître et faire face aux obstacles d'exclusion, certes, mais il faut éviter aussi d'infantiliser les immigrants, même s'ils ne maîtrisent pas le français ou l'anglais. De plus en plus, il s'agit de personnes hautement scolarisées, mobiles, performantes à leurs niveaux (même si elles occupent des emplois techniques ou manuels) et ambitieuses, sinon exigeantes dans le sens où elles seront prêtes à aller ailleurs si les conditions sont meilleures. Ajoutons à ces qualités, le fait de faire partie d'un village global, d'être rapidement adaptés aux technologies de communication moderne, d'entretenir plus longtemps des liens avec leurs pays d'origine et possiblement, d'être polyglottes, font de ces immigrants du 21e siècle, des personnes hautement compétitives, créatives et nécessaires pour notre développement à long terme. Si nous remplaçons notre conception « Oxfam » des immigrants ou même des réfugiés, par une nouvelle conception propre à cette génération Iphone, les pistes de solution seront illimitées.

4. COMMENT DÉFINISSEZ L'INTÉGRATION ?

L'intégration des immigrants est la même que l'intégration des citoyens au sein d'une société moderne, libre et démocratique : avoir et pouvoir avoir toutes les chances et les conditions pour réaliser ses objectifs; pouvoir s'épanouir personnellement et professionnellement, vivre dans le bonheur, la liberté, la dignité et la sécurité; pouvoir participer pleinement à la vie politique, sociale, économique et culturelle du pays, et ne jamais se faire exclure à cause de ce qu'on est. Ma conception d'une intégration réussie d'un immigrant est identique à celle d'un citoyen natif du pays : libérale, cette conception repose sur des choix personnels et des capacités d'accéder à ces choix minimaux que la société doit, en guise de solidarité, de cohésion sociale et de pacte moral, garantir à tous et à toutes, quelque soit son statut de citoyenneté. Il est tout aussi inacceptable pour un immigrant de ne pas avoir les moyens de parler et de vivre en français ou en anglais, ou de pouvoir intégrer rapidement sa profession, que pour un citoyen natif de ne pas avoir les moyens d'accéder à une éducation de qualité, et de surmonter les obstacles à la pleine citoyenneté. Il est clair que cette vision libérale de l'intégration rejette toute forme de pression de s'assimiler; adapter et intégrer oui, mais pas de « mission civilisatrice » ou assimilationniste.

5. À VOTRE AVIS, QUELLES SONT LES MEILLEURES PRATIQUES POUR FACILITER L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS ?

Comme dans le cas de tout autre problème de société, il faut trois pistes d'action : (1) l'information, l'éducation et le développement des compétences personnelles et institutionnelles, tant pour l'immigrant qui peut ne pas posséder les compétences ou le savoir-faire minimal pour réussir, que pour les membres de la société d'accueil qui possèdent la volonté de recevoir des nouveaux arrivants, mais qui probablement ne savent pas comment le faire; (2) le soutien et la mise sur pied des mesures incitatives concrètes et des pratiques positives pour outiller, aider, adapter et encourager les personnes concernées au niveau tant matériel que psychosocial, et (3) la prévention ou l'interdiction des pratiques d'exclusion et de privation discriminatoire des conditions essentielles à une intégration réussie. Et les meilleures pratiques sont celles dans lesquelles les immigrants peuvent participer activement à leur développement, à leur mise en œuvre et à leur évaluation.

6. COMMENT DÉFINISSEZ-VOUS LES RESPONSABILITÉS DES IMMIGRANTS ET DE LA SOCIÉTÉ D'ACCUEIL AU REGARD DE L'INTÉGRATION ?

Ce que le président John Kennedy demandait en 1960 s'applique encore en 2010 : ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais demandez ce que vous pouvez faire pour votre pays En recevant les immigrants, nous avons établi entre l'ensemble de la société et ces personnes, un pacte social, économique, culturel et moral fondé sur la réciprocité, la collaboration, le respect et l'investissement mutuels ainsi que le devoir de solidarité et de partage. Il s'agit d'un pacte ou contrat de citoyenneté et de vie commune également applicable à tout autre citoyen, ou même résident temporaire. Nous avons certes des obligations claires à l'endroit des immigrants, tout comme à l'endroit des citoyens natifs du pays, au niveau des chances et des conditions égales, de la réduction des obstacles, de la protection en cas de besoins et le droit à la citoyenneté et à la cité. Nous attendons en même temps d'eux, les mêmes contributions que celles exigées à nos citoyens natifs du pays : adhésion aux valeurs fondamentales communes, citoyenneté active, civisme et participation à la construction d'une meilleure société pour tous et toutes. Mais nous devons aussi cesser de donner ce message aux immigrants, « parce que vous êtes de nouveaux arrivants, on s'attend à ce que vous ayez moins de chances, de droits et de conditions essentielles à votre réussite personnelle ou professionnelle », car il s'agit d'un message archaïque qui ne reflète plus les valeurs d'égalité et les chances de mobilité de notre nouveau monde.